

PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022

Date de la convocation : jeudi 13 octobre 2022

Nombre de membres composant l'Assemblée	46	
Nombre de membres en exercice	46	
Nombre de membres présents	24	
Nombre de votants	33	
Quorum	24	

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Bacci

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vendredi 21 octobre à 17 h 00, le Bureau Communautaire du Pays Ajaccien, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Communautaire « Pierre-Jean POGGIALE » de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Site Alban 18 rue Antoine Sollacaro à Ajaccio sous la présidence de Monsieur SBRAGGIA Stéphane.

ETAIENT PRÉSENTS

XAVIER LACOMBE, STÉPHANE SBRAGGIA, JEAN MARIE PASQUALAGGI, ANTOINE VINCILEONI, FRANÇOIS FAGGIANELLI, ANGE PASCAL MINICONI, ETIENNE FERRANDI, DAVID FRAU, CHRISTIELLE COMBETTE, CHRISTIAN BACCI, DANIELLE ANTONINI, JEAN NICOLAS ANTONIOTTI, JEAN-PAUL BONARDI, PAULE CECCALDI POLI, JOËLLE CIAVAGLINI, JEANNE ANDRÉE COLONNA D'ISTRIA, MARIE-JEANNE DEFRANCHI, PHILIPPE KERVELLA, NICOLE OTTAVY, ROSE-MARIE OTTAVY-SARROLA, PIERRE PUGLIESI, ANNIE SICHI, MARIE LAURENCE SOTTY, CHARLES-NOËL VOGLIMACCI.

AVAIENT RESPECTIVEMENT DONNE POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM

STÉPHANE VANNUCCI À ANNIE SICHI
JEAN-PIERRE ARESU À DAVID FRAU
HYACINTHE BALDINI À MARIE LAURENCE SOTTY
ANNIE COSTA-NIVAGGIOLI À CHRISTELLE COMBETTE
MARIE PAULE CRUCIANI À JEAN NICOLAS ANTONIOTTI
LAURENT MARCANGELI À STÉPHANE SBRAGGIA
ANNE MARIE POGGI À ETIENNE FERRANDI
JEAN SUSINI À XAVIER LACOMBE
EMMANUELLE VILLANOVA À CHRISTIAN BACCI

ÉTAIENT ABSENTS

ALEXANDRE SARROLA, HORACE FRANCHI, CAROLINE CORTICCHIATO, VANINA ANGELINI BURESI, JEAN BAPTISTE BIANCUCCI, JEAN FRANÇOIS CASALTA, MARIE FRANÇOISE FAGGIANELLI COLONNA, SIMONE GUERRINI, LAETITIA MAROCCU, MARIE CATHERINE MAROSELLI, PAUL DOMINIQUE MINICONI, JEAN ANDRÉ MINICONI, CHRISTOPHE MONDOLONI.

Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer

Ordre du jour

Tourisme

- 1 Demande d'aide financière dans le cadre de l'organisation du 20 ème festival international de la bande dessinée à Ajaccio
- 2 Demande d'aide financière de l'association sportive SENS CORSICA dans le cadre de la réalisation de la 3ème édition du Corsica Paddle Trophy les 14, 15 et 16 octobre 2022

Protection et valorisation du cadre de vie

3 - Demande d'aide financière dans le cadre de l'organisation des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

2. Délibérations adoptées

DÉLIBÉRATION N° DB-2022-035

Demande d'aide financière dans le cadre de l'organisation du 20 ème festival international de la bande dessinée à Ajaccio

L'association "case & bulle" organise, du 10 au 13 novembre 2022, le 20ème festival international de la bande dessinée au palais des congrès à Ajaccio.

Le festival accueillera de nombreux auteurs internationaux de renommée mondiale, Il est un rendez -vous reconnu parmi les festivals organisés au niveau national.

Pour le Pays ajaccien, le festival permet donc de mobiliser un public venu de toute la Corse et au -delà, c'est également un formidable coup de projecteur sur notre territoire, ses talents et son patrimoine via les retours des auteurs et des visiteurs.

L'association "case & bulle" sollicite l'attribution d'une subvention de 19 000 € permettant la réalisation d'une partie de cette opération. Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté d'Agglomération, souhaite au travers de ce conventionnement, valoriser ce moment d'échange et la mise en valeur de notre patrimoine culturel intercommunal.

Il est précisé que la somme sollicitée est disponible au BP 2022 dans le cadre d'une enveloppe globale dédiée au soutien de ce type de

manifestations.

Le festival de la BD d'Ajaccio et de la Corse du sud contribue ainsi au rayonnement du Pays Ajaccien, et ce à plusieurs niveaux :

- D'une part, l'accueil d'auteurs de toutes les nationalités permettra qu'ils deviennent ambassadeurs du territoire grâce à leurs blogs, retours d'expérience et présence sur les réseaux sociaux. Ces artistes participent, via leurs retours positifs, à montrer la richesse du patrimoine ajaccien à leur public nombreux à les suivre. En outre dans cette optique, les organisateurs mettent en place des temps de découverte du patrimoine culturel et gastronomique du territoire.
- D'autre part, le festival accueille des visiteurs de toute la Corse et de l'extérieur. La bande dessinée rassemble un public allant de 7 à 77ans. Ainsi chaque année des personnes qui viennent exclusivement pour ce RDV, se logent et se restaurent aux alentours du Palais des Congrès, mais également à l'extérieur d'Ajaccio à une période qualifiée de hors saison. Le temps d'un long Week -end les passionnés en profitent pour découvrir un territoire, en l'occurrence celui du pays ajaccien.

Enfin, les scolaires du Pays ajaccien seront accueillis et pourront passer une journée entière le jeudi 10 novembre avec des auteurs de renom pour faire des ateliers. L'occasion pour ces enfants de découvrir le 9ème Art et susciter, éventuellement, des vocations.

Pour le Pays ajaccien, le festival permet donc de mobiliser un public venu de toute la Corse et au -delà. Le festival est également un formidable coup de projecteur sur notre territoire, ses talents et son patrimoine via les retours des auteurs et des visiteurs.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

Première journée : Journée dédiée aux scolaires de la CAPA

Le jeudi 10 novembre 2022 Palais des congrès

- Ateliers BD et Script avec DAV et ARE
- Ateliers Ecriture Langue Corse
- Ateliers Mangas
- Ludothèque d'Ajaccio

<u>Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre 2022</u> <u>Ouverture au grand public</u>

- Expositions
- Espaces dédicaces
- Conférences
- Diffusions de dessins animés en non-stop
- Installations stands auteurs
- Installations panneaux ateliers et mises en lumière
- Une quarantaine d'auteurs mobilisés portés par l'auteur de l'affiche 2022 Philippe Luguy

BUDGET DU FESTIVAL DE LA BD 2022

BUDGET PREVISIONNEL						
DEPENSES		RECETTES				
voyages aller/retour (avion, bateau, carburants)	16 000 €	SUBVENTIONS:				
palais des congrès	10 500 €	subvention CDC	57 000 €			
hotel	6 774 €	subvention Marie d'Ajaccio	20 000 €			
restaurant + restaurant soirée VIP	12 000 €	subvention CAPA	19 000 €			
communication (affiches, programmes, flyers)	6 540 €					
comm audiovisuelle et web	12 483 €	AUTRES:				
trophées pour les remises des prix	1 236 €	partenaires privés	5 000 €			
publications Corse Matin	8 395 €					
scénographie, expositions	20 085 €					
securité	3 484 €					
ateliers	3 503 €					
TOTAL	101 000 €	TOTAL	101 000 €			

Ouï l'exposé de Madame Christelle Combette 12ème Vice-Présidente, et après en avoir délibéré

- VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU, le Code Général de la Fonction Publique.
- VU, la Loi d'Orientation 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,
- VU, la Loi 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la Coopération Intercommunale,
- VU, la Loi 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- VU, la délibération communautaire n° 2022/109 en date du 16 juillet 2022 portant délégation de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire,

DECIDE

- De valider l'intérêt de la démarche ;
- D'approuver la participation de la CAPA à hauteur de 19000 € dans le cadre de l'organisation de cette manifestation ;
- D'autoriser le Président à signer la convention afférente ci-annexée et tous actes ou documents se rapportant à cette affaire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

DÉLIBÉRATION N° DB-2022-036

Demande d'aide financière de l'association sportive SENS CORSICA dans le cadre de la réalisation de la 3ème édition du Corsica Paddle Trophy les 14, 15 et 16 octobre 2022

Cette année, l'association sportive SENS CORSICA organisera la troisième édition du Corsica paddle trophy. Cette dernière se déroule du 14, 15 et 16 octobre 2022 dans le golfe d'Ajaccio.

Cette troisième édition du Corsica paddle trophy est une expérience unique sur les eaux turquoises du golfe d'Ajaccio pour les amoureux d'aventures. Elle est ouverte à tous du débutant aux professionnels.

3 formats de course y sont proposées:

- « Elites » : parcours de compétitions d'environs 18km/jours

- « Amateurs » : parcours de compétition d'environs 10 km/jours

- « Loisir » : parcours de compétition d'environs 4 km/jours

D'un point de vue économique et touristique, cette manifestation sportive contribue à renforcer l'attractivité de notre territoire intercommunal et de la Corse dans son ensemble.

En effet, elle est l'occasion de faire découvrir à un large public le monde des courses de paddle, au sein de nos paysages magnifiques et préservés, grâce à une pratique sportive respectueuse de la biodiversité.

Son ampleur occasionne des retombées non négligeables sur le tissu économique local; 150 participants dont des champions internationaux de la discipline sont attendus durant ces trois jours et un plan de communication d'échelles nationale et internationale est prévu.

Il est également à noter que cette manifestation s'inscrit dans la communauté internationale SEAQUAL INITIATIVE -constituée d'individus, d'organisations et d'entreprises- qui travaillent ensemble à nettoyer et protéger le milieu marin et sensibiliser ainsi à la question des déchets marins.

Budget prévisionnel 2022 :

Les organisateurs ont fourni le budget prévisionnel 2022, en dépenses et recettes ci-après.

DEPENSES 2022		RECETTES 2022				
	montant TTC				montant TTC	
Direction course Gaetan	1632,00€	DEVIS	CONCURRENTS	-		
Organisation sur place Amélie	4 000,00 €	DEVIS	PACK 3 JOURS + HEBER	30	18 000,00 €	estim
RP event Chrono	1000,00€	DEVIS	PACK 3 JOURS COURSES SEULES	8	960,00€	Cotini
MANU VIBRASSON	1900,00€	DEVIS	PACK INSULAIRE	30	2 400,00 €	estim
Chris	2 600,00 €	DEVIS	PACK ACCOMPAGNANTS	3	1 440,00 €	Cotinii
	-	The state of the s	MARCHE SUR L'EAU	60	600,00€	estim
			TOTAL recettes inscriptions courses	71	23 400,00 €	Count
Assurance Courses	150,00€	DEVIS	partenaires publiciatires	1	23 100,000	
	ON THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY		recette publicitaire - partenariat mixte OIT		3 000,00 €	estim
		are a second light a second	partenaires institutionnels		3000,000	estim
VIDEO NONNA	3 215,00 €	DEVIS	ATC		5 168,00 €	
					5 800,00 €	estim
			CAPA		9 000,00 €	10 10 17
			partenaires privés		2 300,000	
Location camion ADA	447,00€	Allege Armond Marie (18 october	Maif		3 000,00 €	
ESSENCE CAMION	500,00€		SEAQUAL		1500,00€	
ESSSENCE BATEAU	500,00€	estim	exposants village		3200	
		estim	TOTAL recettes partenaires		30 668,00 €	************
privatisation NAVEVA	2 000,00 €					
4 VOILES + BEACH FLAG	793,00 €	MARKET STREET,				
Casquettes	354,00 €	DEVIS				The second second
	23 1,00 0	DEVIS		-		
					amento come via come	THE REAL PROPERTY.
MARINA VIVA - CORISCA						
STaff chambres 63 nuits	4.005.00.5	****				
25 Repas Staff vendredi + samedi	4 095,00 €					
Chambre concurrent	1250,00€					
Repas concurrent vendredi + samedi	4 650,00 €					
transport Bateau	THE RESERVE TO A STREET OF THE PARTY OF THE					MINING STATES
a anaport pateau	9 450,00 €					- Production of the second
Association MARIDO	600,00€					115
D30CCCCOTTON INIDO	000,000	estim	4			
		Estim				West Washington
Communication print	4 500,00 €					
Communication WEB reseau	500,00€					
Organisation événement	4 000,00 €				***************************************	ACTION DESCRIPTION
Billet bateaux Staff	1000,00€					The state of the s
Billets Avions Staff Lyon - 6pax	1 278,00 €	unicaedo amenaga en				
Billets Avions Staff Nantes - 4pax	264,00€	7 mm - 11 mm -				
TOTAL DÉPENSES	54 068,00 €	ē	TOTAL RECETTES INSCRIPTIONS+PARTENAIRES		54 068,00 €	

Programme de l'évènement 2022 :

Vendredi 14 octobre 2022 le DOWN WIND DES SANGUINAIRES à 11 H arrivée au plus tard à 13H

- Départ élites -amateurs down wind sur la Naveva « scandola » départ 8 H 30 port

Tino Rossi pour chargement bateaux prévoir parking pour les concurrents 15 KM.

- Départ Pirogue et surf ski de CAPO en ballade pour rallier le point d'arrivée au large.

- Départ loisir le vendredi au Trottel bande des 300 mètres.

Briefing départ cours amateur Amélie et bateau Gaetan pour les élites

Gérard sur bateau départ surf ski.

Plan B départ pour surfski et pirogues ponton Parata pour se mettre dans le vent au large .Prévoir panier repas ou restauration avec paillote au Trottel pour les concurrents pour ceux qui ont le pack.

<u>Vendredi après midi</u>

- Kids race avec Maif et les scolaires 14H30 à 16H30

- Business trophy à partir de 14H30

- Epreuve qualificative « derby d'ajaccio » 5 par 5 avec un prix spécial pour toutes les disciplines et catégories Homme et femme.

finale le samedi après midi

Podium et classement 17H30 sur scène

Prévoir navette pour concurrents Parata + Parking palais des congrès gratuité à négocier et Capo

Retour Marina Viva et soirée Marina viva

Samedi 15 octobre 2022

Grande traversée Ajaccio départ Porticcio pour Trottel 7 kms départ commun

Départ 9H pour les amateurs 7Kms

Pour les Elites parcours longe cote soit 12 ou 16 kms au choix sante Nava Parcours

Arrivées pour les loisirs et amateurs 1H30 soit 10H30

Arrivée pour les Elites à 11H sur la base de 16kms

Repas sur site pour les packs

Samedi Après midi

- 14H 30 Run Corsica paddle trophy en monotypie une marque de planche imposée

12'6 ou 14 'imposée 100 m lancé 4 planches

- 16H finale Derby Ajaccio grand prix office du tourisme
- Beach race 100 m en Big mama pour les familles 2 Giant
- Initiation test produits durant tout l'après midi
- Podium classement du jour 17H30
- Stockage des planches sur site avec gardien
- Prévoir retour des concurrents bateau Naveva retour a pied port Tino rossi

Dimanche 16 octobre 2022:

- Valises départ du Marina dimanche Matin pour ceux qui repartent en Bateau le soir
- Prévoir une navette pour valises ou bien les concurrents repartiront dans leurs Voitures

- Marche sur l'eau départ 11H00
- Départ navette bateau Naveva 9H
- L'organisation en voiture pour l'accueil
- Beach clean up 14H MAIF
- Technical race 15H toutes catégories et disciplines
- Podium et classement 17H pour 1H

Prévoir une grande tente concurrents pour se changer et se détendre voir douche sur site toilettes

Prévoir musique en mode festival

Voir des produits terroirs Bières Pietra et zilia en boisson vin et charcuterie

Ouï l'exposé de Madame Christelle Combette, 12ème Vice-Présidente, et après en avoir délibéré

- VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU, le Code Général de la Fonction Publique,
- VU, la Loi d'Orientation 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,
- VU, la Loi 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la Coopération Intercommunale,
- VU, la Loi 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- VU, la délibération communautaire n° 2022/109 en date du 16 juillet 2022 portant délégation de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire,

DECIDE

- De valider l'intérêt de la démarche ;
- D'approuver la participation de la CAPA à hauteur de 9 000 € dans le cadre de l'organisation de cette manifestation ;
- D'autoriser le Président à signer la convention afférente ci-annexée et tous actes ou documents se rapportant à cette affaire,

PRECISE

 Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la CAPA, exercice 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Arrivée de Madame Maroccu et Monsieur Sarrola

Nombre de membres composant l'Assemblée	46	
Nombre de membres en exercice	46	
Nombre de membres présents	26	
Nombre de votants	335	
Quorum	24	

☐ DÉLIBÉRATION N° DB-2022-037

Demande d'aide financière dans le cadre de l'organisation des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

La CAPA est adhérente du syndicat mixte des îles sanguinaires et de la pointe de la Parata

A son initiative, la ville d'Ajaccio va accueillir du 12 au 15 Octobre 2022, les 24èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France (RGSF). Ces rencontres porteront sur le thème de l'inspiration, du ressourcement et de la mobilisation que peuvent susciter les Grands Sites de France chez les habitants et les visiteurs.

A quelques mois du dépôt de dossier de renouvellement du label, cet événement revêt une importance particulière pour le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et sera l'occasion de partager avec tous les membres du réseau le travail et les efforts accomplis depuis la création du syndicat mixte et de ses partenaires.

Le budget général de ces rencontres s'élève à 80000€ avec une participation du RGSF à hauteur de 20000€. En raison d'un nombre très important de participants inscrits, le budget général de cet évènement s'avère légèrement plus élevé que prévu.

Les statuts du syndicat mixte prévoient, au sein de l'article 11 relatif au budget, la possibilité de percevoir des subventions de la part des collectivités membres.

Aussi, afin de compléter au mieux le budget de ces rencontres, une contribution exceptionnelle de 6000€ est sollicitée. Il en est de même auprès autres collectivités membres du syndicat mixte, à savoir, la collectivité de Corse et la ville d'Ajaccio.

Le programme des 24èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France est le suivant :

Mercredi 12 octobre : Hôtel de ville, Ajaccio

16H00 Conseil d'Administration

18H30 Apéritif

19H30 Dîner, Restaurant la Calata

Jeudi 13 octobre : Palais des Congrès, Ajaccio

08H30 Accueil

09H00 Ouverture des Rencontres

09H30 Intervention en plénière

Echanges

10H30 Pause

10H45 Séquences 1- Des Grands Sites, source d'inspiration : quand artistes et

gestionnaires se rencontrent

Echanges

12H15 Présentation du Grand Site de France lles Sanguinaires-Pointe de la Parata

12H45 Départ pour les sorties de terrain en sous-groupes et pique-nique

14H00 Visites de terrain : l'île de Mezu Mare et la Pointe de la Parata

19H30 Dîner, Palais des Congrès

Vendredi 14 octobre : Palais des Congrès, Ajaccio

08H30 Accueil

09H00 Séquence 2 : La force de ressourcement des paysages d'exception

Echanges

11H50 Regard d'un témoin

12H10 Clôture des Rencontres par le Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires

12H30 Déjeuner sur le quai d'honneur, Ajaccio

14H00 Fin des Rencontres et début du programme optionnel

Programme optionnel pour poursuivre les Rencontres

Vendredi 14 octobre (suite)

15H00 Randonnée découverte sur le sentier des douaniers

19H30 Dîner, Brasserie I Sanguinari-Pointe de la Parata

22H30 Retour à Ajaccio

Samedi 15 octobre (matin)

09h15 Visite guidée du Palais Fesch, musée des Beaux-Arts

Durée de la visite : 1h30/1h45

La convention jointe en annexe permet de fixer les engagements pris par le syndicat mixte au titre de l'organisation des 24èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France qui se dérouleront du 12 au 15 octobre 2022 ainsi que les modalités de la participation de la CAPA.

Ouï l'exposé de Monsieur François Faggianelli 6ème Vice-Président, et après en avoir délibéré,

- VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU, le Code Général de la Fonction Publique,
- VU, la Loi d'Orientation 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,
- VU, la Loi 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la Coopération Intercommunale,
- VU, la Loi 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.
- VU, la délibération communautaire n° 2017-156 en date du 21 septembre 2017 actant l'adhésion de la CAPA au Syndicat Mixte du Grand Site des Îles sanguinaires et de la Pointe de la PARATA, à compter du 1er janvier 2018.
- VU, la délibération communautaire n° 2022/109 en date du 16 juillet 2022 portant délégation de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire,

DECIDE

- De valider l'intérêt de la démarche ;
- D'approuver la participation de la CAPA à hauteur de 6 000 € dans le cadre de l'organisation de cette manifestation ;
- D'autoriser le Président à signer la convention afférente ci-annexée et tous actes ou documents se rapportant à cette affaire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

3. Teneur des débats

Intervention de Monsieur Christian BACCI : ... FERRANDI Étienne. FRANCHI Horace. FRAU David. CORTICCHIATO Caroline. COMBETTE Christelle. BACCI Christian. ANGELINI BURESI Vanina. ANTONINI Danièle. ANTONIOTTI Jean-Nicolas. ARESU Jean-Pierre donne pouvoir à FRAU David. BALDINI Hyacinthe donne procuration à SOTTY Marie-Laurence. BIANCUCCI Jean-Baptiste. BONARDI Jean-Paul. CASALTA Jean-François. CECCALDI POLI Paule. CIAVAGLINI Joëlle. COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée. COSTA-NIVAGIOLI Annie donne procuration à Christelle COMBETTE. CRUCIANI Marie-Paule donne procuration à ANTONIOTTI. DEFRANCHI Marie-Jeanne. FAGGIANELLI COLONNA Marie-Françoise. GUERINI Simone. KERVELLA Philippe. MARCANGELI Laurent donne procuration à Stéphane SBRAGGIA. MAROCCU Laëtitia. MAROSELLI Marie-Catherine. MINICONI Paul-Dominique. MINICONI Jean-André. MONDOLONI Christophe donne procuration à CORTICCHIATO Caroline. OTTAVY Nicole. OTTAVY-SARROLA Rose-Marie. POGGI Anne-Marie donne procuration à FERRANDI Étienne. PUGLIESI Pierre. SICHI Annie. SOTTY Marie-Laurence. SUSINI Jean donne procuration à Xavier LACOMBE. VILLANOVA Emmanuelle donne procuration à Christian BACCI. Et VOGGLIMACCI Charles-Noël.

Intervention de Monsieur le Président : Merci. Ça marche, vous m'entendez ? C'est un peu faible. OK. Bien, nous allons débuter par le premier rapport. Madame Christelle COMBETTE : demande d'aide financière dans le cadre de l'organisation du

vingtième festival international de la bande-dessinée à AJACCIO.

Intervention de Madame Christelle COMBETTE: Oui, merci Monsieur le Président. Alors, l'association "Case & Bulle" organise cette année le vingtième... la vingtième édition du festival de la BD au Palais des Congrès d'AJACCIO. De nombreux auteurs et dessinateurs de renommée internationale et nationale, bien sûr, seront présents donc du 11 au 13 novembre prochains. Ce festival permet le rayonnement du territoire de la CAPA et de montrer son dynamisme culturel, ses richesses patrimoniales et gastronomiques et contribue à engendrer des retombées économiques pour nos professionnels, notamment hors saison. Donc, l'association "Case & Bulle" sollicite une subvention de 19 000 euros auprès de la CAPA pour l'organisation de son festival. En conséquence, il est demandé au bureau communautaire de valider l'intérêt de la démarche; d'approuver la participation de la CAPA donc à hauteur de 19 000 euros dans le cadre de l'organisation de cette manifestation et d'autoriser le Président à signer la convention afférente et tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

Intervention de Monsieur le Président : Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté. Merci. Rapport suivant.

Madame COMBETTE, toujours.

Intervention de Madame C. COMBETTE: Oui. Merci. La quatrième édition du CORSICA PADDLE donc s'est déroulée dans les eaux du Golfe d'Ajaccio le week-end dernier. Les meilleurs compétiteurs de la discipline se sont retrouvés donc sur les eaux de la cité impériale. Le champion du monde est venu de Nouvelle-Calédonie, championne de France et d'Europe est venue du continent, d'autres, bien sûr, sont arrivés aussi d'Hawaï, de Prague et d'ailleurs. C'était une merveilleuse manière de valoriser notre territoire partout dans le monde et surtout hors saison à travers une discipline qui est respectueuse de l'environnement avec des critères qui s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de la CAPA et de la ville d'AJACCIO dans sa stratégie, dans sa politique d'excellence environnementale. Donc, les retombées en termes d'image de la destination ne sont pas à démontrer. Les retombées économiques non plus ne sont pas négligeables à la mi-octobre avec, notamment, le village de la course qui a été installé cette année pour la première fois au quartier Trotel, donc d'AJACCIO. Donc, l'association "Sens Corsica" sollicite donc la CAPA pour l'attribution d'une

subvention de 9 000 euros et je n'ai pas la formule... donc, on demande d'autoriser le Président à signer la convention afférente et tous les actes ou documents se rapportant à cette affaire.

Intervention de Monsieur le Président : Merci. Des questions ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté. Merci Madame COMBETTE. Rapport suivant, Monsieur FAGGIANELLI.

Intervention de Monsieur François FAGGIANELLI: Alors, la ville d'AJACCIO, à l'initiative du syndicat mixte des îles sanguinaires et de la pointe de la Parata, va accueillir le 12 et 15 octobre 2022 les 24èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France. Ces rencontres porteront sur le thème de l'inspiration, du ressourcement et de la mobilisation que peuvent susciter les Grands Sites de France chez les habitants et les visiteurs. À quelques mois du dépôt de dossier de renouvellement du label, cet événement revêt une importance particulière pour le territoire de la CAPA. Afin de compléter au mieux le budget de ces rencontres, le syndicat mixte sollicite une contribution exceptionnelle de 6 000 euros. Il est précisé que la somme sollicitée est disponible au BP 2022. En conséquence, il est demandé au bureau communautaire de valider l'intérêt de la démarche ; d'approuver la participation de la CAPA à hauteur de 6 000 euros dans le cadre de l'organisation de cette manifestation ; d'autoriser le Président à signer la convention afférente et tous actes et documents se rapportant à cette affaire.

Intervention de Monsieur le Président: Merci. Est-ce qu'il y a des questions, des observations ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté. Il y a un procès-verbal à adopter en date du 23 septembre 2022. Est-ce que vous avez des observations à faire sur ce procès-verbal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Procès-verbal adopté. L'ordre du jour du bureau communautaire est clôturé. C'est 17 h 15 ? Bon, on peut enchaîner avec le conseil communautaire en procédant à l'appel, s'il vous plaît. Merci.

Le Président

Stéphane Sbraggia

Le Secrétaire de séance

Christian Banes

CORSE DU S

CORSE DU SU